



Filière Cognac en 2016, un bilan très satisfaisant

vendredi 20 janvier 2017, par [lpe](#)

Chiffres à l'export en croissance, récolte satisfaisante malgré des aléas climatiques, 2016 semble avoir été une année très satisfaisante pour la filière Cognac, qui représente plus de 4500 viticulteurs dans le bassin cognaçais.

Les expéditions de Cognac poursuivent leur croissance en 2016 pour atteindre leur plus haut niveau, tant en volume qu'en valeur.

Après une année 2015 déjà favorable, les expéditions de Cognac poursuivent leur ascension en 2016 avec une croissance de 6,0 % en volume et 6,8 % en valeur. Au total, ce sont ainsi près de 179,1 millions de bouteilles qui ont été expédiées cette année, pour un chiffre d'affaires de 2,76 milliards d'euros départ Cognac.

Plus de 619 000 hl AP [\[1\]](#) de Cognac sont sortis des chais en 2016. Une dynamique toujours favorable sur les marchés, portée par la croissance de la zone ALENA. [\[2\]](#) Avec 77,3 millions de bouteilles expédiées en 2016, soit une croissance de 14,2 % en volume et de 14,3% en valeur, l'ALENA continue sa progression et confirme sa place de leader dans les expéditions de Cognac. Ces bons résultats sont très largement portés par le développement continu des expéditions vers les Etats-Unis – 1er marché en volume depuis plus de 25 ans – avec 74,1 millions de bouteilles expédiées cette année.

Sur la même période, les expéditions vers la zone Extrême-Orient [\[3\]](#) restent stables avec 51,1 millions de bouteilles expédiées, soit une évolution de + 1,0 % en volume et + 3,0 % en valeur. La normalisation du marché chinois reste un facteur important de l'équilibre retrouvé sur cette zone.

Plus contrastées et marquées par un contexte économique toujours difficile, les expéditions en Europe [\[4\]](#) sont en léger repli cette année, avec -1,2 % en volume et -1,0 % en valeur, soit des expéditions totales de plus de 39,4 millions de bouteilles.

La croissance des expéditions sur le reste du monde (Afrique, Caraïbes...) se confirme une nouvelle fois en 2016 tant en volume (+ 5,4 %) qu'en valeur (+ 5,1 %). L'ensemble de ces marchés représente plus de 6,3 % des volumes globaux expédiés, soit plus de 11,3 millions de bouteilles.

Stabilité du VSOP, VS et Qualités Vieilles en croissance

Toujours portée par la dynamique américaine, la qualité VS (Very Special) continue sa progression en volume + 9,6 % et en valeur + 13,0 %, et compte pour la moitié des expéditions de Cognac.

Représentant près de 40 % des volumes, les expéditions de VSOP (Very Superior Old Pale) restent stables en 2016, soit une variation de + 0,4 % en volume et + 0,3 % en valeur.

Les expéditions de qualités vieilles renouent par ailleurs avec la croissance sur l'année civile, représentant + 11,7 % en volume et + 8,3 % en valeur.

Une production 2016 satisfaisante au regard des aléas rencontrés sur la période

Malgré les aléas climatiques rencontrés sur la période (gel, grêle et sécheresse), le rendement en volume atteint un niveau satisfaisant de 101,94 hl Vol/ha (contre 126 hl Vol/ha pour la précédente récolte), soit un rendement en alcool pur de 10,37 hl AP/ha, et une distillation de la récolte 2016 qui devrait approcher les 750 000 hl AP.

Pour rappel, le rendement annuel Cognac pour la récolte 2016 est de 11,02 hl AP par hectare.

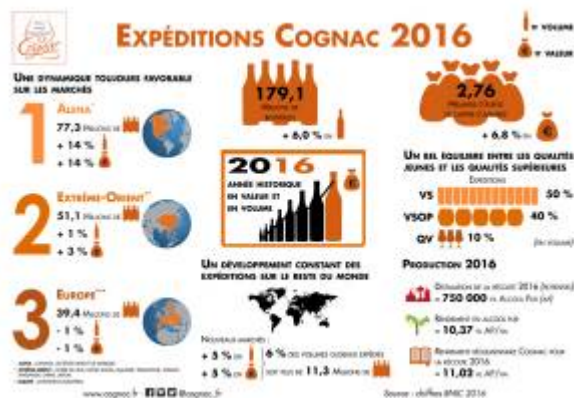
La réserve climatique, mise en place en 2008 par l'interprofession, devrait permettre aux viticulteurs n'atteignant pas le rendement annuel réglementaire de compenser un éventuel déficit de récolte. A noter que 65 % des viticulteurs détiennent aujourd'hui des stocks de réserve climatique.

Année record en volume et en valeur, la filière Cognac représente plus de 20 % des exportations de Vins et Spiritueux français, pesant ainsi de tout son poids dans la balance commerciale française.

A propos du BNIC

Le Bureau National Interprofessionnel du Cognac est un lieu de concertation et de décision pour l'ensemble des professionnels de la filière Cognac. Composé à parité viticulture/négoce, sa vocation première est la protection de l'appellation d'origine contrôlée Cognac, le développement de l'activité, et la représentation de l'intérêt général des 4 544 viticulteurs et 274 négociants composant l'appellation.

www.bnic.fr



Notes

[1] Ce chiffre de 619 000 hl AP correspond au total : Expéditions + Autres Utilisations (Pineau, liqueurs...) + Evaporation

[2] ALENA : Accord de libre-échange Nord-américain (ALENA), signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique en janvier 1994.

[3] Extrême-Orient : Asie du Sud-Est (Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande), Chine, Japon.

[4] Europe : continent européen, dont Europe de l'Est et pays Baltes (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Biélorussie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Ukraine)